



FranceTNP2010
De l'engagement aux actes
New York 3/28 mai 2010



DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE : L'ENGAGEMENT CONCRET DE LA FRANCE

- LE DÉMANTÈLEMENT DES USINES DE PRODUCTION DE MATIÈRES FISSILES POUR LES ARMES NUCLÉAIRES -

Document de travail présenté par la France

La France, seul Etat à avoir fermé et démantelé toutes ses installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

L'arrêt de la production

La France a cessé de produire des matières fissiles pour ses armes nucléaires en 1992 (plutonium) et en 1996 (uranium hautement enrichi) et a annoncé en 1996 un moratoire sur la production de ces matières. Simultanément, la France a décidé d'entreprendre le démantèlement des usines correspondantes.

Les installations de production

- uranium hautement enrichi : usine d'enrichissement de Pierrelatte, qui a fonctionné de 1964 à 1996
- plutonium : produit dans les réacteurs plutonigènes G1, G2 et G3 à Marcoule (1956-1984) puis séparé dans l'usine de retraitement UP1, à Marcoule, mise en service en 1958 et arrêtée en 1997.

Le démantèlement des installations

Le programme de démantèlement a été lancé immédiatement après l'arrêt de la production. Ce démantèlement est **irréversible**. Ceci représente un effort considérable en matière d'engagement financier et un défi en termes de mise en oeuvre et de savoir-faire.

Etapes et chiffres clés du démantèlement

- 6 milliards d'euros au total, dont 2 déjà investis
- Pierrelatte : 6 ans de préparation ; travaux entrepris en 2002 ; achèvement prévu fin 2010 ; 4000 diffuseurs ; 1330 tonnes de barrières de diffusion ; 1200 km de tuyauteries et 20000 tonnes de déchets de très faible activité ;
- Marcoule : 1^{ère} phase d'assainissement/démantèlement pour G1, G2 et G3 achevée ; 4000 tonnes de déchets métalliques évacués au centre de stockage des déchets très faiblement radioactifs de l'Aube ; 2^{ème} phase prévue à partir de 2020 jusqu'à 2035 ; démantèlement de l'usine UP1 démarré dès 1997, prévu jusqu'en 2035.

Transparence et engagement international

La France a organisé une visite de ses installations le 16 septembre 2008 pour des représentants de plus de 40 Etats membres de la Conférence du désarmement, le 16 mars 2009 pour des experts non gouvernementaux et le 3 juillet 2009 pour des journalistes internationaux. **La France est le seul Etat doté à avoir ouvert les portes de ses anciennes usines de production de matières fissiles pour les armes à la communauté internationale.**

Plan d'action de l'UE en matière de désarmement

Adopté en décembre 2008 sous présidence française :

- appel à l'ouverture sans délai de la négociation d'un **traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires** (TIPMF) ;
- appel à la mise en place immédiate d'un **moratoire** sur la production de ces matières ;
- appel au **démantèlement** par tous les Etats concernés de leur capacités dédiées de production.